



	1CG	2CG
Nombre de périodes	2	2

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE : ÉCONOMIE, DROIT ET SOCIÉTÉ (EDS)

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

L'enseignement EDS vise à permettre aux élèves de mieux comprendre le monde en constante mutation qui les entoure, en leur donnant des clefs de compréhension de ses structures sociales, juridiques et économiques. Les élèves sont amené·e·s à s'intéresser aux événements de l'actualité, à analyser des processus socio-économiques et doivent être capables de les décrire. L'enseignement vise à leur faire prendre conscience des nombreux liens et interactions entre les individus, les entreprises et l'État.

Il s'agit d'amener les élèves à se forger leur propre opinion sur les questions de société et de leur faire saisir leur rôle et influence dans celle-ci. L'enseignement vise à leur faire prendre conscience de leur rôle d'acteur/trice dans la société en les rendant également attentifs/ves aux interactions humaines et sociales, sur plan interculturel, intergénérationnel et environnemental.

L'enseignement vise en outre à en faire des personnes respectueuses d'autrui, conscientes de l'importance du principe fondamental de non-discrimination qui fonde notre vie en société (non-discrimination en raison du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'appartenance ethnique, des croyances et convictions, d'un handicap ou de la position sociale).

L'enseignement vise à en faire des citoyen·ne·s responsables, en mesure de participer aux nombreux processus démocratiques de notre pays, mais également de fonctionner comme acteur·e conscient·e des conséquences juridiques et économiques de leurs actions.

L'enseignement vise à faire en sorte que l'élève soit capable de se comporter dans sa vie personnelle et professionnelle en citoyen lucide et consommateur/trice averti·e, ce qui implique :

- Maîtriser les notions et le vocabulaire de base de la vie politique, économique et juridique. Arriver à □ comprendre le mode de fonctionnement de l'État de droit.
- Acquérir des connaissances dans plusieurs domaines juridiques.
- Connaître les conséquences juridiques et économiques de ses propres actes dans la vie quotidienne.
- Comprendre le rôle individuel et collectif des entreprises, des consommateurs/trices, de l'État et des banques dans le circuit économique.
- Comprendre les processus de formation d'une opinion politique.
- Apprendre des méthodes simples de recherche et de sélection de l'information et de prise de décision pour des questions d'ordre économique.

Ces objectifs seront atteints par l'étude théorique, pratique et interdisciplinaire de **plusieurs des thèmes listés au paragraphe 3** ci-dessous. La liste est exemplative et ne sera pas exhaustivement traitée.



2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

2.1. DROIT

Les élèves :

- sont capables de comprendre les bases de notre système juridique en distinguant le droit public du droit privé, les différentes sources du droit et l'importance de la hiérarchie du droit ;
- sont en mesure d'appréhender les notions de droits fondamentaux et libertés individuelles ainsi que leurs restrictions ;
- sont sensibilisé·e·s aux notions juridiques et éthiques qui encadrent le début de la vie et la fin de la vie de l'être humain ;
- acquièrent une compréhension des relations juridiques au sein de la famille ;
- acquièrent des connaissances juridiques leur permettant fonctionner comme un·e consommateur/trice et un·e acteur/trice averti·e du monde économique en comprenant les enjeux d'un contrat de travail, de bail ou de vente ;
- sont sensibilisé·e·s aux problématiques des assurances sociales (retraite, maladie, accident...) ;
- comprennent le fonctionnement de la justice pénale de notre État.

2.2. ÉCONOMIE POLITIQUE

Les élèves :

- comprennent les processus essentiels de l'économie politique. Elles et ils acquièrent des bases en la matière ;
- étudient les aspects micro et macro-économiques en se basant sur la notion d'utilisation de ressources limitées en vue de satisfaire des besoins individuels ;
- sont en mesure d'appréhender les activités et les institutions qui participent au processus économique de base, ainsi qu'à la politique économique ;
- sont capables de comprendre le système fiscal de l'État et de comprendre et remplir une déclaration d'impôt de personne physique ;
- acquièrent une capacité d'analyse de l'actualité concernant la gestion responsable des ressources limitées ;
- sont sensibilisé·e·s au suivi d'évènements politiques et économiques ;
- comprennent les processus de décision et le libre choix des consommateurs/trices et des producteurs/trices.

2.3. ÉCONOMIE D'ENTREPRISE

Les élèves :

- acquièrent des connaissances sur les principaux processus d'une entreprise, ses structures et son environnement ;
- sont sensibilisé·e·s aux contraintes et aux conflits d'intérêts dans le cadre de la gestion ;
- sont en mesure de différencier les possibilités de protection financière par des assurances.



3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

DEGRÉ 1 Droit

Domaines d'apprentissage et sous-domaines	Les élèves sont capables de :
1.1. Introduction au droit	• Distinguer les règles morales des règles juridiques, de comprendre l'interaction de l'ordre moral et du droit. • Expliquer les buts et l'utilité des règles juridiques. • Connaître les différentes sources du droit (coutume / droit écrit / Jurisprudence / Doctrine). • Comprendre la hiérarchie du droit (Constitution / loi / ordonnance) et les trois niveaux (fédéral, cantonal et communal).
1.2. Droit constitutionnel	• Citer quelques droits fondamentaux garantis par la Constitution fédérale, d'en expliquer la portée et de comprendre qu'elles et ils peuvent être limités. • Présenter les organes de l'État, leur rôle respectif ainsi que les trois niveaux d'État en Suisse (fédéral, cantonal, communal). • Présenter les grandes lignes des droits populaires.
1.3. Droit pénal	• Expliquer la différence entre la responsabilité pénale et civile. • Connaître les droits particuliers d'une victime LAVI et d'indiquer où les victimes peuvent obtenir de l'aide. • Comprendre et connaître les principes généraux d'application de la loi pénale. • Distinguer les catégories d'infractions : contre la vie, l'intégrité physique et sexuelle, la famille, le patrimoine. • Comprendre et connaître la différence entre les différentes peines et mesures. • Comprendre et connaître les particularités du droit pénal des mineur·e·s (procédure, peines...).
1.4. Droit des personnes	• Comprendre la notion de personne, sujet de droit et être capable d'en fixer le commencement et la fin. • Comprendre la notion de protection de la personnalité (en particulier lien avec l'image, la vie privée, l'honneur). • Présenter les différentes mesures de protection de l'enfant et de l'adulte (mesures anticipées, curatelle...).



Degré 1 Économie politique

Domaines d'apprentissage et sous-domaines	Les élèves sont capables de :
1.5. Introduction à l'économie politique	• Connaître les besoins de l'Homme. • Distinguer les types de biens et les services en vue de satisfaire les besoins. • Comprendre le problème économique.
1.6. Doctrines économiques	• Connaître les notions de base sur les systèmes économiques : - Caractéristiques ; - Avantages et inconvénients. • Quelques repères de l'économie suisse (population, secteurs économiques, forces et faiblesses).
1.7. Activité économique	• Illustrer le circuit économique simplifié à l'aide d'un schéma. • Connaître les agents économiques : - Définitions ; - Rôles ; - Types de flux.
1.8. Conjoncture économique	• Représenter le cycle conjoncturel et expliquer les différentes phases du cycle. • Connaître les principaux indicateurs conjoncturels : - Définitions ; - Calculs ; - Comparaisons (dans le temps, d'un canton à un autre, internationales). • Décrire les facteurs de détermination de la croissance économique.

Degré 1 Économie d'entreprise

Domaines d'apprentissage et sous-domaines	Les élèves sont capables de :
1.9. L'entreprise et les facteurs de production	• Présenter l'environnement économique de l'entreprise. • Comprendre le circuit économique, ses acteurs/trices et leurs rôles. • Classer les entreprises par secteur et par taille. • Présenter les facteurs de production : - Travail ; - Capital ; - Ressources naturelles.



Degré 2 Droit

Domaines d'apprentissage et sous-domaines	Les élèves sont capables de :
2.1. Famille	• Connaître et présenter les effets des différentes unions (concubinage, partenariat enregistré, mariage), en particulier sur le plan économique (régimes matrimoniaux, impôts, assurances) et les conséquences des séparations. • Comprendre comment les liens de filiation se créent et présenter les effets de ces liens (notamment autorité parentale, entretien).
2.2. Succession	• Présenter brièvement les principes de la vocation successorale légale et les généralités de la vocation successorale testamentaire.
2.3. Responsabilité civile délictuelle	• Comprendre la notion de responsabilité civile individuelle et la différencier de la responsabilité pénale (cf. droit pénal). • Comprendre et expliquer les conséquences des actes illicites → réparation du préjudice.
2.4. Contrats	• Comprendre les notions de base des contrats de : - Vente ; - Bail ; - Travail.
2.5. Profession Droit de la santé et social	• Comprendre les relations juridiques entre un/une médecin/hôpital/soignant·e/ travailleur/euse social·e et patient·e. • Comprendre et expliquer les droits des patient·e·s. • Comprendre et expliquer les différentes responsabilités entre les intervenant·e·s à la relation de soins.

Degré 2 Économie politique

Domaines d'apprentissage et sous-domaines	Les élèves sont capables de :
2.5. Marchés	• Comprendre la formation des prix. • Décrire les différentes formes de marchés. • Comprendre la problématique de la consommation.
2.6. Budget	• Comprendre la notion de « l'argent » ? • Distinguer les types de frais. • Comprendre les notions d'endettement, de surendettement et d'épargne. • Établir le budget d'un individu, d'une famille.
2.7. Impôts	• Connaître les notions de base théoriques et faire la distinction entre l'impôt direct et l'impôt indirect. • Effectuer le calcul de l'impôt en se basant sur le barème cantonal. • Remplir une déclaration d'impôt.



Degré 2 Économie d'entreprise

Domaines d'apprentissage et sous-domaines	Les élèves sont capables de :
2.8. Assurances	• Comprendre le système des trois piliers. • Evaluer la nécessité de certains types d'assurances pour une personne privée (AVS/AI/APG, prévoyance professionnelle (LPP), assurance chômage (AC), assurance-maladie, assurance-accident, assurance vie, assurance responsabilité civile). • Compréhension de la fiche de salaire.

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

L'enseignement EDS vise à permettre à l'élève de changer de perspective, de comprendre d'autres cultures. Il s'agit d'inciter l'élève à prendre conscience de la diversité sous toutes ses formes. L'enseignement confrontera l'élève à des notions importantes comme la complexité, le hasard, la discursivité, la relativité.

Autonomie

- Responsabilise l'élève face au travail à effectuer.
- Favorise l'apprentissage autonome par l'élève.
- Suscite l'intérêt et le questionnement de l'élève par rapport à des sujets de société.
- Permet à l'élève l'apprentissage de la gestion du temps.

Compétences réflexives

- Permet à l'élève d'analyser l'actualité, d'évaluer les corrélations entre les données économiques, sociales et juridiques.
- Permet à l'élève de développer ses compétences critiques et de se forger un jugement autonome.
- Favorise la structuration de la réflexion et le développement des arguments.

Compétences sociales

- Encourage le travail en groupe.
- Favorise le débat.
- Encourage l'écoute de l'autre.

Compétences d'expression

- Encourage l'exposé structuré des idées par écrit et oralement.
- Encourage une prise de parole spontanée mais adéquate.
- Demande la maîtrise de la terminologie propre à chaque domaine.

Aptitude au travail et à l'apprentissage

- Permet à l'élève de s'engager dans un petit projet personnel en présentant une problématique sociale et/ou économique et/ou juridique en lien avec l'actualité.



Compétences en informatique

- Aide l'élève à rechercher des sources web lui permettant d'analyser les problématiques sociales, économiques et juridiques.
- Permet à l'élève de présenter un sujet particulier avec des moyens multimédias.

Aptitudes pratiques

- Permet à l'élève de mettre en relation des concepts théoriques avec sa gestion administrative et son encadrement personnel.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Méthodes

L'enseignement de cette discipline doit refléter le double objectif (acquisition de connaissances et insertion sociale) par la transmission de connaissances théoriques directement applicables et vérifiables sur le terrain.

L'enseignement est participatif.

Il s'articule autour d'une présentation théorique d'une thématique particulière et déclenche des discussions sur des questions sociales ; des analyses d'articles de presse, des visites d'entreprise / d'institutions / d'autorités, de petites enquêtes, des exposés favorisent les prises de conscience, suscitent des interactions et permettent de faire des liens entre les problématiques sociales, économiques et juridiques.

Il s'agit d'accorder une attention spéciale au renforcement des compétences personnelles et sociales de l'élève, pour favoriser l'autonomie de chacun·e, ainsi que la collaboration des élèves.

Les connaissances acquises et les expérimentations sociales accumulées ainsi que leur évaluation favorisent l'orientation ultérieure de l'élève et développent le sentiment de son utilité au sein de la communauté

Support de cours

Aucun support de cours n'est conseillé.

L'enseignement se base sur l'actualité et l'enseignant·e distribue ses propres supports.

6. MODALITES D'EVALUATION

La moyenne annuelle de la discipline EDS arrondie au demi-point ou à l'entier constitue la note de discipline figurant dans le Certificat de culture générale.

7. EXAMENS

La discipline n'est pas soumise à un examen.